



GRAND CHAPITRE DE FRANCE 2026



Chaîne des Rôtisseurs
Bailliage de France

Grand Chapitre de France

*Etre Gastronomes,
c'est chercher l'harmonie,
c'est aimer ce qui est beau et bon,
c'est être raffiné.*

Jean Valby, co-créateur de la chaîne

Les châteaux
d'Île-de-France
du 7 au 12 octobre 2026

Château de Fontainebleau

Editorial

Laurent Poulter du Mesnil, *Bailli Délégué de France*



Chers Confères et Amis,

Nous espérons que vous allez bien et que vous passez un bel été.

C'est avec un réel plaisir, que nous vous adressons notre programme du Grand Chapitre de France, qui aura lieu du 7 au 12 octobre 2026.

Après vous avoir fait découvrir Versailles en 2024, nous avons choisi de vous emmener à la découverte de châteaux méconnus et pourtant absolument splendides de la région parisienne, appelée également région d'Ile-de-France.

Cette région, englobant Paris, correspondant à l'ancien domaine royal de nos rois Capétiens. Ce nom d'Ile-de-France vient d'une coutume au Moyen Âge, d'appeler « île » une portion de territoire cernée par des rivières. Ce qui est le cas de l'Ile-de-France, qui s'étend entre les fleuves : la Seine, l'Oise, la Marne et leurs affluents.

Cette géographie donne à cette « Ile », de jolis paysages extrêmement variés ; et son passé royal, une richesse artistique fabuleuse, de l'architecture, à l'art des jardins, en passant évidemment par la gastronomie.

C'est pourquoi nous avons décidé de vous faire découvrir cette magnifique région, à travers son artisanat, sa gastronomie et ses châteaux ; de Champs-sur-Marne, résidence des chefs d'Etat étrangers, au Palais royal de Fontainebleau (et ses 1500 pièces), en passant par Ferrières, château des Rothschild, etc.

Espérant avoir le plaisir de partager avec vous de grands moments, nous vous souhaitons le meilleur des étés.

Châinement Vôtre

Laurent





Mercredi

Mercredi 7 octobre 2026 - Après-midi

- 16h00 Cocktail de bienvenu à l'hôtel « Les Demeures de Varennes »
- 17h00 Départ en car de depuis l'hôtel, pour le Château de Ferrières, construit pour le baron James de Rothschild et inauguré en 1862 par l'Empereur Napoléon III.
- C'est à Ferrières, durant le siège de Paris, épisode de la guerre franco-allemande de 1870, que se déroula les 19 et 20 septembre 1870, la célèbre entrevue entre Otto von Bismarck, qui y avait installé ses quartiers, et Jules Favre, Ministre des Affaires Etrangères de la toute jeune Troisième République. Le contenu de cette entrevue est toujours resté un mystère et un secret.
- Le château servit de lieu de tournage pour de nombreux films, du *Guignolo* et *La Banquière* au *Comte de Monte-Cristo*, en passant par *Palais Royal* et *Papy fait de la résistance*.
- Ce domaine abrite aujourd'hui l'*Ecole Ferrières* qui propose des formations supérieures et professionnelles organisées autour de trois pôles : gastronomie, hôtellerie et luxe.
- 17h40 Visite de l'école et du château, *Classé Monument Historique*
- 19h30 Dîner au restaurant Le Chai, situé dans le domaine
- 22h00 Retour en car à l'hôtel « Les Demeures de Varennes »

N.B. : Pour une question de logistique, l'ensemble des trajets se fera chaque jour obligatoirement en car.

Mercredi

Mercredi 7 octobre 2026 - Soirée

Dîner au restaurant **Le Chai**

dirigé par le Chef Patrick Juhel,
Meilleur Ouvrier de France 2000

Desty Brami
Chef Pâtissier

MENU

Champagne
Jacquart « Signature Bo16 » Brut

Foie gras de canard mi-cuit pressé
condiment mandarine et son pain d'épice

Paleron de bœuf braisé
mousseline de céleri, carotte glacée, jus de bœuf réduit

Tarte au citron meringuée

Pains réalisés par la boulangerie de l'école

Vins

Château la Dorgonne, « Les Terrasses », 2024 - AOP Luberon, blanc
Château la Dorgonne, 2022, AOP Luberon, rouge



Jeudi

Jeudi 8 octobre 2026 - Matinée

9h00 Départ en car de l'hôtel « Les Demeures de Varennes » pour la visite du château de Grosbois, *Classés Monument Historique*.

Le château est construit au XVI^{ème} siècle sur un ancien domaine royal, par Nicolas Harlay de Sancy, *Surintendant des Finances et des Bâtiments du Roi* et *Colonel Général des Cent-Suisses* ; puis agrandi et terminé par Charles de Valois-Angoulême, duc d'Angoulême, fils naturel du roi Charles IX.

En 1804 l'Empereur Napoléon l'achète pour le rétrocéder à son fidèle maréchal Berthier. Ce dernier modifie à grands frais l'intérieur du château, crée la bibliothèque et la « galerie des Batailles ». Nommé *Grand Veneur* par l'Empereur, Berthier agrandit le domaine pour en faire la plus belle « chasse » de l'Empire, et y donne des fêtes grandioses.

Dans la nuit du 23 avril 1814, le château abrita le roi de Rome, fils de l'Empereur, emmené à Vienne par sa mère l'Impératrice Marie-Louise.

Aujourd'hui le château et son domaine de 450 hectares, appartiennent à la « Société d'encouragement à l'élevage du cheval français ». Depuis juin 2010, le château abrite un musée du trot, le plus important d'Europe. On y tourne également de nombreux films.

11h30 Départ pour le Restaurant de la Ferme à Yerres



Jeudi

Jeudi 8 octobre 2026 - Déjeuner

Déjeuner au **Restaurant de la Ferme**

*situé dans l'ancienne ferme
du Château du Maréchal de Saxe*

MENU

Champagne

Entrées en mezza à partager

Saumon fumé, Maison
Salade d'écrevisses
Terrine de campagne maison

Assortiment de grillades à partager

Onglet de bœuf grillé à la cheminée
Secreto de porc mariné
Gambas grillées

Desserts au choix

Profiterole au chocolat maison
Macarons gourmands de Yannick Lefort

Vins

(en attente de communication)





Jeudi

Jeudi 8 octobre 2026 - Après-midi

14h15 Départ du Restaurant de La Ferme pour la visite du château de Champs-sur-Marne et son parc, *Classés Monument Historique*.

Le château est construit pour un financier du roi Louis XIV, Paul Poisson de Bourvallais. Le 1er septembre 1715, le roi Louis XIV meurt ; et presque aussitôt le propriétaire du château est accusé de malversations financières, et fait un séjour à la Bastille. Pour éviter le pire (c'est-à-dire la mort), le financier va faire une proposition au Régent, tuteur du jeune roi Louis XV. En échange de sa liberté, il cède à l'État son domaine de Champs, composé de près de 2000 hectares de terre et un hôtel particulier qu'il possède à Paris. Celui-ci est si splendide qu'il devint immédiatement la résidence du *Chancelier de la Couronne*, devenu depuis le Ministère de la Justice, place Vendôme.

Suivront au fur et à mesure des siècles, d'illustres propriétaires et forts célèbres visiteurs.

En 1934, le comte Charles Cahen d'Anvers offre à l'État français son domaine de Champs restauré et son mobilier d'exception. Sitôt après la donation, des hôtes d'honneur de la présidence de la République y sont régulièrement reçus.

À partir de 1959, le Général de Gaulle fait du château de Champs une résidence pour les chefs d'État en visite officielle.

17h15 Retour en car à l'hôtel « Les Demeures de Varennes »

Jeudi

Jeudi 8 octobre 2026 - Soirée

18h00 Départ en car des Demeures de Varennes pour le château de Santeny

22h30 Retour en car à l'hôtel Les Demeures de Varennes

Cocktail

M E N U

Pro G Traiteur

Crèmeux de Haddock,

Espuma de pommes de terre fumée, câpres frites, huile d'herbe

Queue de Homard Canadien,

*Risotto de sarrasin kasha au livèche, tombé de poireaux,
Shimeji & fleur d'hibiscus confite, sauce porto à l'estragon*

Cheesecake,

au poivre de Timut & mangue

Café

et mignardises

V I N S

Découverte des différents vins et appellations de Champagne

par Andrei Kmiec,

*nouveau Bailli Provincial de Champagne,
Président de l'Ambassade Champenoise*





Vendredi

Vendredi 9 octobre 2026 - Matinée

9h00 Départ de l'hôtel « Les Demeures de Varennes » pour le château de Courances, *Classés Monument Historique* et son Parc labellisé *Jardin Remarquable*.

9h45 Visite du château et de son parc.

Construit vers 1630, le château de Courances, est un exemple imposant du style Louis XIII. Il possède de magnifiques salons et est richement meublé, mais est surtout célèbre pour son parc et les nombreuses eaux courantes qui le traversent.

Très longtemps présenté comme une œuvre de Le Nôtre, le Parc de Courances est en réalité plus ancien d'un siècle. Il est d'abord et avant tout un jardin d'eau de la Renaissance, rare vestige d'un style paysager méconnu du XVI^{ème} siècle.

Le Parc de Courances n'a cessé d'être modifié au fil des siècles, chaque propriétaire souhaitant y imprimer sa marque. Le parc classique français du XVII^{ème} siècle, le style « à la française » du XIX^{ème} ou le japonisme, cohabitent en un même lieu.

L'ensemble crée une atmosphère unique et romantique, labellisé « Jardin Remarquable ».

12h00 Déjeuner à la fonderie du château, sous forme de buffet (vins de propriétaires, membres de la Chaîne).

13h30 Départ en car pour la visite du château royal de Fontainebleau

Vendredi

Vendredi 9 octobre 2026 - Après-midi

14h00 Visite du château royal de Fontainebleau. Le château fait partie avec son parc du **Patrimoine Mondial de l'UNESCO**.

Haut lieu de l'histoire de France, le château de Fontainebleau est l'une des principales demeures des souverains français depuis le roi François I^{er}, qui en fait sa demeure favorite, jusqu'à Napoléon III.

Des origines médiévales du château il reste l'ancien donjon. François I^{er} aménage de façon spectaculaire le palais médiéval et l'accroît en palais à l'italienne, reflet de la puissance d'un roi lettré et amoureux des arts.

Ses successeurs poursuivront son œuvre : château favori d'Henri IV renouant avec un temps de splendeur, Louis XIII l'imposera en berceau de la dynastie des Bourbons. Le jeune Louis XIV y affirmera son pouvoir absolu, tandis que Louis XVI et Marie-Antoinette y aménageront, à la veille de la Révolution française, des espaces d'évasion enchanteurs à l'écart des fastes de Versailles.

Devenu palais impérial après la Révolution, Fontainebleau témoigne des réaménagements de Napoléon I^{er} et conserve, entre autres, l'unique salle du Trône napoléonienne encore existante. C'est au château que Napoléon I^{er} abdique, et qu'après un célèbre discours d'adieux à sa vieille garde dans la cour d'Honneur, part en exil sur l'île d'Elbe.

« Vraie demeure des rois, maison des siècles », comme aimait à le dire Napoléon I^{er}, le château continuera à être un lieu de séjour des souverains français jusqu'au dernier d'entre eux, Napoléon III, offrant un aperçu incomparable de plusieurs siècles d'histoire de France, du pouvoir, des goûts, des arts.

17h00 Départ pour la cressonnière bio Sainte Anne, depuis 1854.





Vendredi

Vendredi 9 octobre 2026 - Soirée

- 17h30 Arrivée à la cressonnière Sainte Anne
19h00 Départ pour le Manoir des Roches
19h30 Dîner au Manoir des Roches
23h00 Retour à l'hôtel Les Demeures de Varennes

M E N U

*Champagne Prince Axel de Bourbon-Parme
Grande Réserve, Premier Cru*

L'œuf parfait,
crémeux de champignons et chips de poitrine fumée
Château de Malherbes Blanc, 2020, Bordeaux Blanc

Quasi de veau,
sauce morilles, polenta crémeuse
*Château d'Abzac, Bordeaux Supérieur 2021, servi en magnum,
Médaille d'Or du Concours Mondial de Bruxelles*

Fontainebleau maison,
salade d'herbes citronnée
Blanc de Lunier 2020, de Château Vieux Robin, Bordeaux

Pavlova aux fruits de saison
Champagne Bruno Paillard Rosé, Première Cuvée

Café

Samedi

Samedi 10 octobre 2026 - Matinée

9h00 **Pour les Membres du Bailliage de France**

- Départ en car depuis l'hôtel *Les Demeures de Varennes*, pour l'Assemblée Générale du Bailliage de France à Yerres

ou

Possibilité pour les autres Membres qui le souhaitent

- Départ en car depuis l'hôtel *Les Demeures de Varennes* pour profiter du Parc et du *Domaine Caillebotte*

9h30 **Assemblée Générale du Bailliage de France,**
pour les Membres du Bailliage de France

12h00 Départ en car depuis l'hôtel *Les Demeures de Varennes*, pour le *Domaine Caillebotte* à Yerres

12h20 Fin de l'Assemblée Générale du Bailliage de France

et

Arrivée au Domaine Caillebotte à Yerres

12h30 Déjeuner sous forme de buffet (vins de propriétaires, membres de la Chaîne), au *Chalet Suisse du Domaine Caillebotte*.





Samedi

Samedi 10 octobre 2026 – Après-midi

14h00 Accueil du Maire de la Ville de Yerres

Visite de la Maison Caillebotte, des musées et du parc

Le Domaine, labellisée « Maison des Illustres », a appartenu à la famille du célèbre peintre et collectionneur Impressionniste Gustave Caillebotte et à son frère le compositeur Martial Caillebotte.

Propriété typique du XIX^{ème} siècle, le Domaine comprend :

- Un Casin de style néoclassique, très élégamment réaménagé comme à l'époque. Celui-ci abrite un musée sur la vie du peintre.
- Deux lieux d'exposition de peinture
- Un joli parc à l'anglaise comprenant chapelle, orangerie, glacière et kiosque

16h00 Départ en car pour l'hôtel *Les Demeures de Varennes*

16h30 Arrivée en car à l'hôtel *Les Demeures de Varennes*

18h00 Départ en car pour le Château du Maréchal de Saxe

Samedi

Samedi 10 octobre 2026 - Soirée

18h00 Départ en car depuis l'hôtel *Les Demeures de Varennes*, pour le *Château du Maréchal de Saxe*

18h30 Arrivée au Château du Maréchal de Saxe

Entouré de douves, cet élégant château fut construit sous le règne du roi Louis XIII. Plusieurs fameux propriétaires firent la renommée et l'histoire du domaine.

Ainsi, Pierre-Nicolas Gaudion, *Garde du Trésor Royal, Conseiller au Conseil, Direction et Finances de la Maison du Roi*, propriétaire sous la Régence, fut à l'origine de la légende d'un trésor caché.

Vient ensuite le célèbre Maréchal de Saxe, Maurice de Saxe, *Maréchal Général des armées du roi Louis XV*, qui aménagea la splendide galerie Louis XV et le Salon Doré, *Classés* tout comme le château et le domaine, *Monument Historique*.

18h30 Cérémonie des Intrônisations

20h00 Dîner de Gala

00h00 Retour en car depuis l'hôtel *Les Demeures de Varennes*



MENU

Château du Maréchal de Saxe

Dîner de Gala du samedi 10 octobre 2026
placé sous le Haut Patronage
de S.A.R. le Prince Axel de Bourbon, Prince de Parme

MISE EN BOUCHE

Noix de Saint Jacques contisée à la truffe
et pâte de jaune d'œuf fumé

ENTRÉE

Fleur de truite fumée de l'Eclimont,
chou rave en aigre doux et beurre nantais aux œufs de poisson

POISSON

Dos de bar cuit sur peau, riz vénéré à l'encre de seiche
comme un risotto de la mer et poireaux fumés

VIANDE

Poitrine de cochon de la châtaigneraie cuite 12 heures,
mousseline de crapaudine aux épices et pickles de betterave

DESSERT

Finger au chocolat Valrhona en différentes textures,
sorbet mangue passion

Café

VINS

Alliance mets et vins réalisée par Sarah Genty,
nouvelle Echanson du Bailliage de France

Samedi

Samedi 10 octobre 2026 - Dîner



Thomas DECOCK, Maître Rôtisseur

Tombé dans la marmite quand il était petit (ses parents étaient hôteliers-restaurateurs), Thomas Decock a un très beau parcours professionnel : ancien de l'équipe du Chef triplement étoilé, Eric Fréchon, au Bristol, il rejoint ensuite les Maisons Coutanceau, avant de prendre la direction de deux institutions de l'Ile de Ré, La Baleine Bleue et le Chat Botté.

De la Côte Atlantique, il prend la direction du Liechtenstein, où on le sollicite pour diriger l'ouverture de deux restaurants. C'est à ce moment qu'il rejoint la Chaîne des Rôtisseurs, et est intronisé par notre Confrère Daniel Jaeggi, Bailli Délégué Honoraire du Liechtenstein.

A la suite de cette belle aventure, il revient en France pour diriger deux établissements de prestige à Barbizon, avant de poser ses valises au Château du Maréchal de Saxe, où il réalise une cuisine d'auteur inspirée du potager et des saisons, avec toujours le geste précis.

Thomas allie avec brio les talents de Chef des Cuisines et de Chef Pâtisseries. Sa philosophie : magnifier les produits du terroir en émotions sincères, avec une vraie précision et maîtrise technique, afin de réaliser une œuvre d'art éphémère, qui laisse un vrai souvenir d'un moment de grande cuisine française.

Dimanche

Dimanche 11 octobre 2026, matinée

- 12:h0 Brunch à l'hôtel Les Demeures de Varennes
- 14h00 Intronsisations au Club de Cigare de la Chaîne France,
Comte de Monte-Cristo, par Jules Julien, *Pair de la Chaîne*,
Chargé de Missions Nationales, Bailli Provincial d'Alsace
- 16h00 Fin du Grand Chapitre de France

Nous vous invitons à noter les dates de notre prochain
Grand Chapitre de France 2027.
Celui-ci aura lieu du 6 au 10 octobre, à Saint-Emilion



Accès

Hôtel les Demeures de Varennes

Les Demeures de Varennes, BW Signature Collection
2 rue de Brie, 91480 Varennes-Jarcy

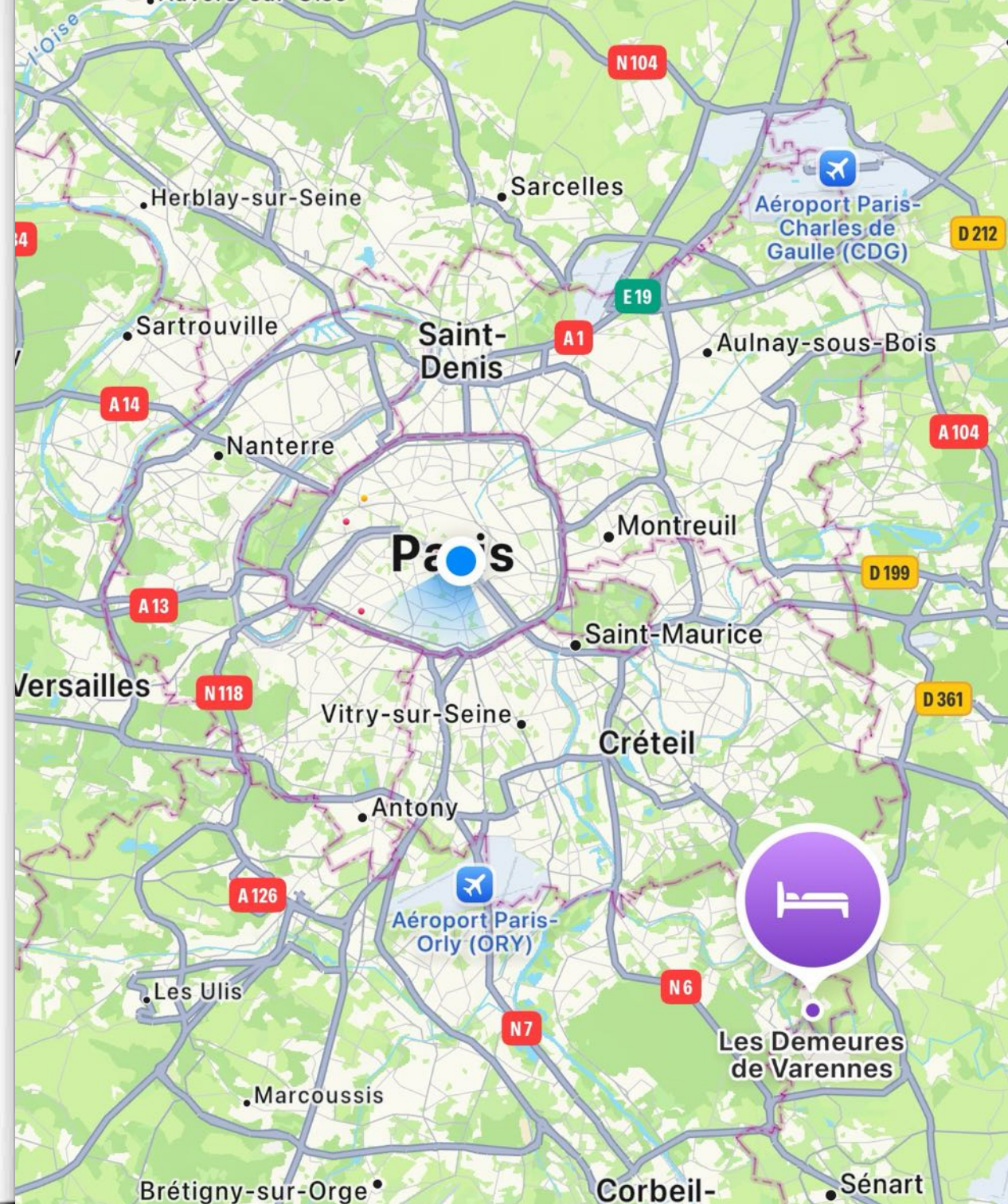
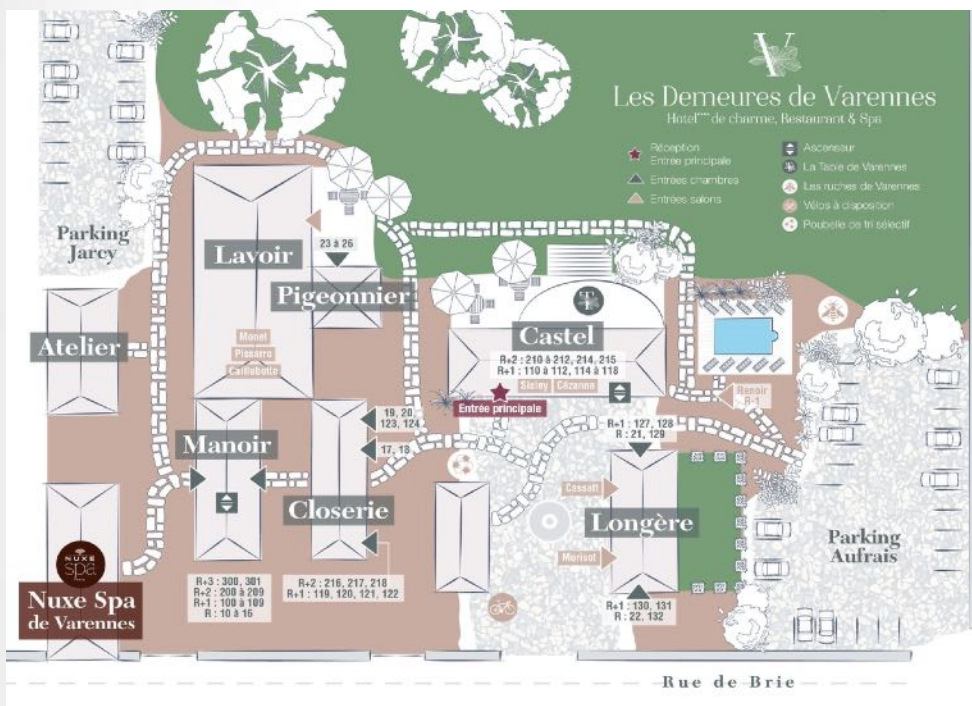
Distances :

½ heure d'Orly

¾ d'heure de Paris-Centre

¾ d'heure de Roissy-Charles-de-Gaulle

RER Combs-la-Ville-Quincy





Hôtel

Les Demeures de Varennes

L'établissement « Les Demeures de Varennes » **** - BW Signature Collection by Best Western, est installé dans un domaine paisible et verdoyant, à l'entrée du village de Varennes-Jarcy.

Situé au cœur d'un parc arboré de deux hectares, dont les jardins centenaires remontent à 1740, l'hôtel est constitué d'un Castel du XVIII^{ème} siècle, d'une jolie longère et différentes bâtisses plus récentes.

L'atmosphère est inspirée de l'univers du peintre et collectionneur Impressionniste Gustave Caillebotte.

Le domaine dispose d'un Spa Nuxe.

Coordonnées de l'établissement :
Les Demeures de Varennes, BW Signature Collection
2 rue de Brie, 91480 Varennes-Jarcy
<https://www.demeuresdevarennes.com>

Tarifs négociés pour les Membres de la Chaîne :

Chambre Single 200 €

Petit(s) déjeuner(s) inclus

Attention : tarifs et chambres sont bloqués jusqu'à fin juillet

Votre contact privilégié de l'hôtel :

Mathilde RIBEIRO

meetings@demeuresdevarennes.com

Tél. : +33 6 77 49 72 11

Tenues

Tenues et insignes demandés

Nous vous remercions par avance de bien vouloir respecter les codes vestimentaires demandés, ainsi que les horaires fixés.

Mercredi 7 octobre 2026

- Journée : *Smart casual*¹
- Dîner : *Smart casual*¹ et insignes de *La Chaîne*

Jeudi 8 octobre 2026

- Journée : *Smart casual*
- Dîner : *Tenue de ville*² et insignes de *La Chaîne*

Vendredi 9 octobre 2026

- Journée : *Smart casual*
- Dîner : *Smart casual*¹ et insignes de *la Chaîne*³

Samedi 10 octobre 2026

- Assemblée Générale : *Smart casual*¹ et insignes de *la Chaîne*
- Journée : *Smart casual*¹
- Intronisation et Soirée de Gala : *Cravate noire*⁴ et insignes

Dimanche 11 octobre 2026

- Journée : *Casual et insignes de La Chaîne*

¹ *Smart casual* : élégant décontracté

² *Tenue de ville* : costume cravate, tailleur ou robe sobre

³ Prévoir d'emporter les insignes de *la Chaîne* pour le soir

⁴ *Cravate noire* : smoking, robe longue





Grand Chapitre de France 2026

<https://my.weezevent.com/grand-chapitre-de-france-2026>

Comment remplir votre bulletin d'inscription

Dans le cas d'une inscription hors Weezevent, Il est impératif de remplir, signer et envoyer à l'Argentier ce bulletin d'inscription.

La personne effectuant l'inscription et le règlement doit reporter ses coordonnées en tant que Participant #1 (1) et **obligatoirement** indiquer les coordonnées des autres participants sur les lignes en dessous.

C'est à elle que sera envoyé la confirmation d'inscription à l'adresse mail indiquée, pour l'ensemble des participants listés.

Si un des participants souhaite se faire introniser ou doit recevoir une promotion, il convient de cocher la case correspondante « Intronisation » (4)

Si pour un événement donné de la liste, tous les participants identifiés ne s'y inscrivent pas et donc le nombre de participant reporté dans la colonne (3) est inférieur au nombre de participant listé en haut du Bulletin d'inscription, il conviendra de préciser les index (1) des participants qui s'y inscrivent en complément dans la colonne (3)

Frais d'inscription

Pour que l'inscription soit valable, le paiement doit inclure les **frais d'inscription (5) pour chaque participant conforme à son statut** tel que définie dans les conditions particulières de vente indissociables de ce Bulletin.

Fait à _____

Le ___ / ___ / ____

Signature du participant #1 :

Participants	(1)	N° membre <i>Member #</i>	Nom <i>Family name</i>	Prénom <i>Given name</i>	Bailliage	Courriel <i>Email</i>	Portable <i>Cell phone</i>	Intronisation (4)
	#1							
	#2							
	#3							
	#4							

ÉVÈNEMENT	(2) Transport en car obligatoire compris	Prix/personne	Nombre de participants (3)	Total
Forfait pour l'ensemble des événements (Hors Brunch)		1200 €	Exclusivité Internet	
Mercredi 08 octobre 2025				
Bienvenue – Les Demeures de Varennes		40 €		
Soirée - Diner au Château de Ferrières ⁽²⁾		195 €		
Judi 09 octobre 2025				
Journée – Champs-sur-Marne, Grosbois ⁽²⁾		175 €		
Soirée – Diner Château de Santeny ⁽²⁾		250 €		
Vendredi 10 octobre 2025				
Journée – Courances et Fontainebleau ⁽²⁾		165 €		
Soirée – Diner au Manoir des Roches ⁽²⁾		120 €		
Samedi 11 octobre 2025				
Assemblée Générale du Bailliage de France		0		
Journée – Déjeuner et visites		110 €		
Soirée – Cérémonie d'intronisation et Soirée de Gala ⁽²⁾		290 €		
Dimanche 12 octobre 2025				
Journée – Brunch (Non inclus dans le Forfait)		95 €		
Frais d'inscription (5)				
<i>Membre du Bailliage de France (à jour de sa cotisation)</i>		Offert à ses membres		
<i>Conjoint d'un Membre du Bailliage de France (à jour de sa cotisation)</i>		20 €		
<i>Membre d'un Bailliage Étranger</i>		100 €		
<i>Invité d'un membre (sur invitation exclusivement)</i>		150 €		
TOTAL GÉNÉRAL				



CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE Grand Chapitre de France 2026

Options de règlement

Le règlement peut s'effectuer sur Weezevent, par virement ou par chèque selon les modalités pratiques suivantes:

1. Par Internet, en utilisant le lien suivant :

<https://my.weezevent.com/grand-chapitre-de-france-2026>

Ce mode d'inscription ne nécessite pas de compléter le bulletin d'inscription et enregistre formellement l'acceptation de ces conditions particulières.

Il permet de souscrire une assurance annulation. Vous obtiendrez immédiatement les E-Tickets Nominatifs confirmant vos inscriptions.



2. Par virement bancaire électronique

CRÉDIT MUTUEL : CCM LEVALLOIS HOTEL DE VILLE
75 rue du Président Wilson, 92300 LEVALLOIS PERRET
Code Banque : 10278 Code Guichet : 06088
Numéro de Compte : 00020450601 Clé RIB : 40
IBAN : FR76 1027 8060 8800 0204 5060 140 BIC : CMCIFR2A

Bien indiquer les Nom, Prénom et numéro de membre de l'acheteur ainsi que GCdF dans le libellé pour le destinataire du virement. Le bulletin d'inscription complété et dûment signé doit être envoyé à l'adresse mail Argentier@chaînefrance.fr

3. Par chèque

En Euros, payable en France uniquement à l'ordre de :

Bailliage de France de la Chaîne des Rôtisseurs

Adressé, accompagné du bulletin d'inscription complété et dûment signé à :

Bailliage de France de la Chaîne des Rôtisseurs

M. Stéphane TURPIN, Argentier National

Lot 41

**66 avenue des Champs Élysées,
75008 PARIS**

Compte tenu des délais d'acheminement et de traitement, dans le cas d'un règlement par chèque ou par virement, l'inscription ne sera formellement confirmée que par l'envoi des E-Tickets correspondants à l'adresse mail communiquée par l'acheteur

Frais d'inscription

Pour que l'inscription soit valable, le paiement doit inclure les frais de dossier pour chaque participant conforme à son statut :

Membre du Bailliage de France	Offert
Conjoint d'un membre du Bailliage de France	20€
Membre d'un Bailliage Étranger	100€
Non Membre (Sur invitation uniquement)	150.€

Confirmation d'inscription

Les e-ticket attestent de l'inscription aux différents événements qui auront lieu lors de la tenue du « Grand Chapitre de France 2026 » organisé par l'association du Bailliage de France de la Chaîne des Rôtisseurs (ci-après « l'organisateur »).

L'achat de e-ticket est réservé aux membres de la Chaîne des Rôtisseurs qui peuvent éventuellement avoir des invités non-membre en nombre limité. Les inscriptions sont **nominatives et non transférables** sans autorisation écrite de l'organisateur.

Transports

Le transport par autocar est organisé pour les détenteurs de billets à partir de l'hôtel retenu pour le Grand Chapitre **uniquement lorsque cela figure au programme.**

Hébergement, petits déjeuners et extra

L'hébergements, les petits déjeuners et les extras sont à réserver, commander et régler directement par les membres aux hôteliers. L'Organisateur n'intervient pas dans la relation commerciale qui lie les membres aux hôteliers qui les hébergent.

Conditions d'annulation

Toute inscription est définitive et ne pourra faire l'objet d'un remboursement, même partiel. Il vous est possible de souscrire une assurance annulation lors de votre commande Weezevent.

Règles de comportement

Le détenteur de billets se doit de respecter les valeurs de la chaîne en matière de politesse et de savoir-vivre. Il devra se conformer aux règles de sécurité et sanitaires en vigueur aux dates de tenue de celui-ci. Dans le cas contraire, le détenteur de billets se verra refuser l'accès et ne pourra prétendre à aucun remboursement ou dédommagement.

En cas d'allergie ou d'intolérances alimentaire, il se devra de le signaler formellement lors de l'inscription et le rappeler avant chaque repas au professionnel qui l'accueillera.

Renonciation à recours

En assistant à l'événement organisé par le Bailliage de France de la Chaîne des Rôtisseurs, le détenteur de billets reconnaît être couvert par une assurance responsabilité civil et déclare renoncer à recours vis-à-vis de l'organisateur, des tiers contribuant ou participant à l'événement que ce soit en tant que personne morale ou personne physique.

Droit à l'image

En acceptant de participer à l'événement, le détenteur de billet accepte les conditions associées au DROIT A L'IMAGE au profit du Bailliage de France de la Chaîne des Rôtisseurs à savoir qu'il autorise expressément la prise d'une ou plusieurs photographie(s) (fixation, enregistrement, numérisation) le représentant ainsi que la reproduction, la diffusion et la publication, par tous moyens et sur tous supports d'une ou plusieurs photographie(s) le représentant dans le(s) cadre(s) strictement énoncé(s) ci-après :

- Mise en ligne sur le site internet des Associations «Bailliage de France de la Chaîne des Rôtisseurs» ou « la Confrérie de la Chaîne des Rôtisseurs » ou les réseaux sociaux des dites associations.
- Illustration d'articles de presse (presse papier et internet) concernant l'événement
- Tout support de communication externe (présentations...) et interne (lettre d'information, e.news, ...) relatifs à l'Association Bailliage de France de la Chaîne des Rôtisseurs ou la Confrérie de la Chaîne des Rôtisseurs.

Cette autorisation est donnée sans limitation de durée.

Données Personnelles

Vous disposez à tout moment d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant auprès de l'association *Bailliage de France de la Chaîne des Rôtisseurs* concernant les données qu'elle est amenée à collecter et conserver dans le cadre de ses obligations propres (art.34 de la loi " Informatique et Liberté " du 6 Janvier 1978). Il suffit d'en faire la demande par courrier à : Bailliage de France - Chaîne des Rôtisseurs - Lot 41, 66 avenue des Champs Élysées, 75008 Paris, FRANCE.

Les personnes ayant acheté les billets nominatifs sur Weezevent ont accepté ces conditions pour l'ensemble des personnes désignées. L'inscription et la participation à l'événement valent pour acceptation des conditions particulières de vente associées.